

ASSOCIATION PADIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Relatif à l'exercice 2025

INDEX

	PAGES
I - RAPPORT D'AUDIT RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	3 à 5
II - ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	6 à 9
III - NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	10 à 19
IV- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20

**Mesdames & Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de
l'association PADIL**

✉ N 9, SIDI ABDALLAH-7034 METLINE

**OBJET : Rapport du commissaire aux comptes relatif à
l'exercice 2025**

1. Rapport sur l'audit des états financiers

1.1. Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'association « **PADIL** » arrêtés au 31 décembre 2025 ainsi que les notes annexes pour cette même période, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de la situation financière de **10 579 DT**, un déficit des produits sur les charges de l'exercice de **5 565 DT** ainsi qu'une variation positive de trésorerie de **8 980 DT**.

A notre avis, les états financiers de l'association PADIL, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de l'association au 31 décembre 2025.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Paragraphes d'observation

Sans mettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1.3.1. Actifs nets

Au 31 décembre 2025, les actifs nets de l'association présentent un solde négatif de **58 166 DT**, contre **52 566 DT** au 31 décembre 2024, soit une diminution de **5 600 DT**. Cette situation s'explique principalement par la comptabilisation de charges à payer au titre des prestations de services pour un montant de **31 146 DT**, ainsi que par la comptabilisation d'une provision pour risques fiscaux et sociaux de **27 490 DT**.

Nous attirons l'attention sur cette situation, qui doit être appréciée au regard de la nature des activités et du mode de financement de l'association. La poursuite de ses activités demeure notamment liée à la mobilisation des financements et à l'encaissement des ressources attendues dans le cadre de ses projets et des conventions avec les bailleurs de fonds. Par ailleurs, le solde bancaire de l'association s'élève à **15 628 DT** au 31 mai 2026.

1.4. Responsabilité de la Direction de l'association dans l'établissement des états financiers

L'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable adopté, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à sa continuité et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités à la fin de la période arrêtée au 31 décembre 2025 sauf si la direction de l'association a l'intention de cesser les activités ou si autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à l'association de surveiller le processus d'information financière de ses activités.

1.5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicable en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

1.6. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association pour la période auditée. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à celle-ci.

Enfin, nous rappelons qu'un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction.

Menzel Bourguiba, le 29 Septembre 2026

Béchir BOUSSELMi

Expert-comptable-Commissaire aux comptes



**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2025**

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31-12-2025
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTE	2 025	2 024
AC-1-Liquidités et équivalents de liquidités	1	9 423	443
AC-2-Placements et autres actifs financiers		-	-
AC-3-Autres actifs courants	2	240	-
AC-4-Créances et comptes rattachés		-	-
AC-5-Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC-6-Autres actifs non courants		-	-
AC-7-Immobilisations financières		-	-
AC-8-Immobilisations corporelles	3	916	1 603
AC-9-Immobilisations incorporelles		-	-
TOTAL DES ACTIFS		10 579	2 045
PASSIFS ET ACTIFS NET			
PA-1-Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA-2-Autres passifs courants	4	41 254	24 406
PA-3-Fournisseurs et comptes rattachés		1	1
PA-4-Provisions		-	-
PA-5-Apports reportés		-	-
PA-6-Autres passifs non courants	5	27 490	30 204
PA-7- Emprunts		-	-
TOTAL DES PASSIFS		68 745	54 612
AN-1-Dotations	6	1 750	1 750
AN-2-Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN-3-Subventions d'investissement	7	916	1 603
AN-4-Autres actifs nets			
AN-5-Réserves			
AN-6- Déficits reportés	8	(55 267)	(4 606)
Déficit de l'exercice		(5 565)	(51 313)
TOTAL DES ACTIFS NETS		(58 166)	(52 566)
TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS		10 579	2 045

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31-12-2025 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	NOTE	2 025	2 024
PR-1-Cotisation des adhérents	9	260	260
PR-2-Revenus des activités et manifestations		-	-
PR-3-Subventions de fonctionnement	10	122 604	140 231
PR-4-Apports non monétaires		-	-
PR-5-Autres Apports		-	-
PR-6-Produits des placements		-	565
PR-7-Quote part subvention inscrit en Résultat	11	687	457
PR-8-Autres gains	12	374	4
TOTAL DES PRODUITS		123 925	141 518
CH-1-Achats consommés de fournitures et approvisionnements	13	8 143	1 758
CH-2-Charges de personnel	14	8 977	17 174
CH-3-Dotations aux amortissements et aux prov	15	(1 991)	30 661
CH-4-Autres charges courantes	16	113 764	142 698
CH-5-Charges financières nettes	17	448	539
CH-6-Autres pertes	18	149	-
TOTAL DES CHARGES		129 490	192 830
Déficit de l'exercice		(5 565)	(51 313)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31-12-2025 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Flux de trésorerie liés aux activités courantes	NOTE	2025	2024
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		20	260
F2- Encaissement pour compte des tiers (centre chatt Mami)		-	36 649
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		122 604	140 231
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		374	700
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(106 303)	(121 616)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		(7 465)	(15 574)
F7- Autres Décaissements des activités courantes		(250)	(41 844)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	19	8 980	(1 194)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-1 479
F9 - Encaissement suite à un produit de placement		-	565
F10 - Décaissement sur placement		-	(30 000)
F11 - Remboursement de placement		-	30 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-	(914)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		-	1 480
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-	1 480
Variation de trésorerie	20	8 980	(628)
Trésorerie au début de l'exercice		443	1 071
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9 423	443

2.1. Présentation de l'association

PADIL est une organisation à but non lucratif qui travaille en collaboration avec des acteurs locaux pour soutenir le développement durable et inclusif des communautés locales.

Leur approche consiste à promouvoir des initiatives locales innovantes et durables qui répondent aux besoins des communautés en renforçant les capacités des acteurs locaux, en facilitant l'accès aux ressources et en favorisant la collaboration et l'innovation.

Ils sont engagés dans des projets dans des domaines tels que l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles, l'éducation, la santé et la création d'emplois pour les jeunes.

L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, par ses statuts et par son règlement interne.

2.2. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le dinar tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

Les états financiers de l'association « **PADIL** », arrêtés au 31 décembre 2025, ont été élaborés conformément :

- À la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- À l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables ;
- À la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, partis politiques et autres organismes sans but lucratif.

2.3. Principales règles et méthodes comptables appliquées

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;

- Convention de prudence ;
- Convention de permanence de méthodes.

Les états financiers publiés par l'association « **PADIL** », sont :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et des charges ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Les notes aux états financiers.

2.3.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

- Matériel informatique : 33 % ;

3. Faits marquants de l'exercice

3.1 Signature des conventions

- Une convention de subvention a été signée le 17 janvier 2025 avec l'Association Solidarité Laïque Tunisie, dans le cadre du programme « Pouvoir d'agir des jeunes », portant sur le financement du projet « **Revitaliser les savoirs ancestraux : devenir vannier et alfatier à Metline, Gouvernorat de Bizerte** ».

Le montant de la subvention s'élève à **25 000 DT**, dont la totalité a été encaissée par PADIL au cours de l'exercice 2025. Le projet vise à valoriser les savoirs ancestraux liés à la vannerie et à l'utilisation de l'alfa, tout en favorisant la formation, l'autonomisation et l'insertion des jeunes dans la région de Metline.

3.1.1 Conventions antérieures à 2025

- Une convention signée avec le coordinateur grec « COHETS » en date du 01 mars 2024 dans le cadre du projet **CINEMATOMEDIA** financé par « EACEA-ERASMUS », ayant pour objet l'octroi d'une subvention de **30 046 EUROS**. PADIL a encaissé en 2025 un montant égal à **48 313 DT**. L'objectif de ce projet est de promouvoir la conscience démocratique chez les jeunes à travers le cinéma et l'éducation informelle ;

- Une convention signée avec le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture « **CEFA** » en date du 29 mai 2024 visant à l'attribution d'une subvention de **25 000 DT** dans le cadre du projet « **Cultivons un avenir durable à Metline** », un montant de 15 000 DT a été débloqué en 2024, tandis que le reliquat de **10 000 DT** a été encaissé par l'association au cours de l'exercice 2025 ;
- Une convention signée avec l'organisation « **COFAC** » dans le cadre du financement du projet « **Sea me, Hear me** ». En 2025, PADIL a encaissé un montant s'élevant à **23 150 DT** ;
- Une convention signée avec le coordinateur « **Konya Buyuksehir Belediyesi Baskanligi** » dans le cadre du projet « **Tourbine** », financé par l'Union européenne. En 2025, l'association a encaissé un montant de **16 141 DT**.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

NOTE 1 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le poste liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2025 à

9 423 DT contre **443 DT** au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une augmentation de **8 980 DT**.

Désignation	2025	2024	Variation
BIAT	9 178	1	9 177
CAISSE	244	441	(197)
TOTAL	9 423	443	8 980

NOTE 2 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à **240 DT**.

Ce poste correspond aux cotisations des membres relatives à l'exercice 2025, restant à recevoir à la date de clôture.

NOTE 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à **916 DT**

Contre **1 603 DT** au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution de **687 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Matériel Informatique	2 060	2 060	-
Amortissement Matériel informatique	(1 144)	(457)	(687)
Immobilisations nettes	916	1 603	(687)

Le détail des immobilisations au 31 décembre 2025 est présenté dans le tableau des immobilisations figurant en annexe aux présents états financiers.

NOTE 4 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de **41 254 DT** au 31 décembre 2025 contre **24 406 DT** au 31 décembre 2024 enregistrant une augmentation de **16 848 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Etat retenue à la source	4 496	4 095	401
Charges à payer prestataires de service	31 146	14 789	16 357
Avance accordée par le président de l'association	-	700	(700)
Fonds à transférer au centre de Chat Mami ⁽¹⁾	1 783	2 435	(652)
Personnel rémunération due	3 600	1 446	2 154
CNSS	229	941	(712)
TOTAL	41 254	24 406	16 848

(1) : Les autres passifs courants comprennent notamment un solde créditeur de 1 783 DT relatif aux fonds à transférer au Centre des stages et de vacances à Chat Mami dans le cadre des projets « Dangerous Intentions Erasmus Plus » et « The City of Privilege ».

NOTE 5 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à **27 490 DT** contre **30 204 DT** au 31 décembre 2024, soit une diminution de **2 714 DT**.

Ce poste correspond principalement à une provision pour risque fiscal et social. En 2025, cette provision a été réévaluée en tenant compte des situations de cumul d'un emploi salarié et de prestations de services sur un même projet.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	2025
Dotation au Provision pour risque fiscal et social 2024	30 204
Reprise sur provision pour risque fiscal et social 2024	(15 765)
Dotation au Provision pour risque fiscal et social 2025	13 051
TOTAL	27 490

NOTE 6 : Dotations

Les fonds associatifs totalisent au 31 décembre 2025 la somme de **1 750 DT**.

NOTE 7 : Subvention d'investissement

Le solde de la subvention d'investissement s'élève au 31 décembre 2025 à **916 DT**, le détail de cette subvention se présente comme suit :

Désignation	2025
Imprimante Epson	580
Vidéoprojecteur Epson	1 480
Total Subvention Brute	2 060
Quote part sub d'inv inscrite au compte résultat 2024	(457)
Quote part sub d'inv inscrite au compte résultat 2025	(687)
Subvention d'investissement nette	916

NOTE 8 : Déficits reportés

Le poste « Déficits reportés » présente un solde de **55 267 DT** au 31 décembre 2025. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Montant
Résultat de l'exercice 2024	(51 313)
Modification comptable enregistrée en 2024	(4 606)
Ajustement du solde Centre Chat Mami	652
Déficits reportés au 31/12/2025	(55 267)

NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

NOTE 9 : Les cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents s'élèvent au 31 décembre 2025 à **260 DT**.

L'association a encaissé **20 DT** au cours de l'exercice 2025, le reliquat de 240 DT constituant un produit à recevoir à la clôture de l'exercice.

NOTE 10 : Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement reçues par l'association s'élèvent au 31 décembre 2025 à **122 604 DT** contre **140 231 DT** au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution de **17 627 DT**.

Le détail des subventions se présente comme suit :

Projet	2025	2024	Variation
CINEMATOMEDIA	48 313	19 372	28 941
Cultivons un avenir durable à Metline	10 000	13 520	(3 520)
SEA ME HEAR ME	23 150	74 645	(51 495)
TOURBINE	16 141	32 224	(16 083)
Revitaliser les savoirs ancestraux à Metline	25 000	-	25 000
Subvention accordée par le président	-	470	(470)
TOTAL	122 604	140 231	(17 627)

NOTE 11 : Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice

Le solde de **687 DT** au 31 décembre 2025 représente la quote-part de la subvention d'investissement rapportée au résultat de l'exercice, en parallèle de l'amortissement des immobilisations corporelles financées.

NOTE 12 : Autres gains

Le solde des autres gains s'élève à **374 DT** au 31 décembre 2025.

NOTE 13 : Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et approvisionnements s'élèvent à **8 143 DT** au 31 décembre 2025, contre **1 758 DT** au 31 décembre 2024, soit une augmentation de **6 385 DT**.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
ACHATS NON STOCKES DE MAT. PRE	2 113	1 550	563
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 014	208	806
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 016	-	5 016
TOTAL	8 143	1 758	6 385

Ils comprennent principalement des matières, fournitures et petits matériels destinés aux activités artisanales de vannerie et de décoration, ainsi que des fournitures administratives nécessaires au fonctionnement courant de l'association.

NOTE 14 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à **8 977 DT**, contre **17 174 DT** au 31 décembre 2024, soit une diminution de **8 197 DT**.

NOTE 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde des dotations aux amortissements et aux provisions totalise au 31 décembre 2025 un solde net créditeur de **1 991 DT** contre un solde net débiteur de **30 661 DT** au 31 décembre 2024, soit une diminution de **32 652 DT**.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements et aux provisions	687	457	230
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 051	30 204	(17153)
Dot aux provision Ret à la source non opérés	36	-	36
Reprise sur amortissements et provisions	(15 765)	-	(15 765)
TOTAL	(1 991)	30 661	(32 652)

NOTE 16 : Autres charges courantes

Les autres charges courantes s'élèvent au 31 décembre 2025 à **113 764 DT** contre **142 698 DT** au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution de **28 934 DT**.

Le détail des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Désignation	2025
Locations	24 592
Documentation générale	8
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	46 765
Frais d'actes et contentieux	2
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires liés à modi comp	20 820
Publicité	1 462
Foires et expositions	20
Catalogues et imprimés	147
Transport	1 270
Déplacements, missions et réceptions	16 473
Frais postaux et de télécommunication	1 516
Services bancaires et assimilés	420
FOPROLOS	24
Droits d'enregistrement et de timbre	245
TOTAL	113 764

NOTE 17 : Autres charges financières nettes

Les autres charges financières nettes s'élèvent à **448 DT** au 31 décembre 2025. Elles se rapportent à des pertes de change constatées sur les soldes des prestataires libellés en devises, actualisés à la date de clôture.

NOTE 18 : Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent à **149 DT** au 31 décembre 2025.

NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 19 : Flux de trésorerie liés aux activités courantes

Les flux de trésorerie liés aux activités courantes totalisent au 31 décembre 2025 la somme de **8 980 DT**.

NOTE 20: Variation de Trésorerie

La variation de trésorerie se présente comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
BIAT	9 178	1	9 177
CAISSE	244	441	(197)
TOTAL	9 423	443	8 980

ANNEXE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Libellé	V0	Amortissements 2024	Dotations 2025	Amortissements 2025	VCN
Imprimante	580	335	194	529	51
Vidéoprojecteur	1 480	122	493	615	865
Total	2 060	457	687	1 144	916